



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de HÉBERT (Brigitte), « Introduction », *Grammaire française (1566) Briefve institution de la langue française expliquée en aleman (1568)*, DU VIVIER (Gérard), p. 7-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5468-4.p.0002](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5468-4.p.0002)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2006. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

L'auteur¹

Gérard Du Vivier (Duvivier, De Vivre, de Vivre, de Vivres, Du Vivre, van den Vivre, vanden Vivre; le nom flamand original serait Geeraert vanden Vijvere ou Vivere)², né à Gand dans la première moitié du XVI^e siècle, et dont la langue maternelle est le flamand, s'installe en 1563 à Cologne et obtient un an plus tard³ l'autorisation d'y ouvrir une école destinée à l'enseignement du français. Les raisons pour lesquelles il a choisi cet exil ne sont pas entièrement éclaircies à ce jour; on a pu avancer des motifs religieux, bien qu'on ne puisse établir avec certitude l'appartenance confessionnelle du personnage⁴. On sait que Cologne, ville catholique, n'en était pas moins accueillante aux immigrés quelle que fût leur confession, tout en contrôlant avec vigilance leurs pratiques religieuses⁵. Pour cer-

¹ Bert Van Selm, «The Schoolmaster Gerard de Vivre. Some bio-bibliographical observations, with particular reference to the dialogue 'Vande Druckerije'», in *Quaerendo* 7 (1977), pp. 209-242, donne un état des connaissances sur la vie de Gérard Du Vivier, qui fait encore référence à ce jour. On y trouvera aussi en annexe une bibliographie complète des œuvres du maître d'école avec leurs éditions successives.

² *Bibliographica Belgica*, cité par Günter Holtus, «Gérard du Vivier: Grammaire françoise (1566)», in Jan De Clerq *et al.* (éd.), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Leuven *et al.* Peeters, 2000, (Orbis/Supplementa Bd. 16), pp. 401-424.

³ Holtus 2000, p. 401. D'après Angela Weißhaar, «Der Terminus Artikel in vier Kölner didaktischen Grammatiken des 16. Jahrhunderts», in *Meesterwerk* 10 (1997), pp. 7-13, l'école de langues aurait été ouverte un an plus tôt – l'agrément officiel datant toutefois de 1564 – et aurait existé pendant une vingtaine d'années.

⁴ Mechthild Bierbach, «Die Anfänge des Französischunterrichts im 16. Jahrhundert im Rheinland: Gérard de Vivre», in *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 3,1 (1997), pp. 27-47.

⁵ Angela Weißhaar, «Gérard Du Vivier: Grammatiker und Komödienautor», in *Gebrauchsgrammatik und Gelehrte Grammatik*, Tübingen, Narr, 2001, pp. 251-283

tains, elle n'était qu'une étape ; Gérard Du Vivier, lui, y demeurera au moins une vingtaine d'années¹, peut-être afin d'échapper aux persécutions de la contre-réforme espagnole menée par le Duc d'Albe avec la rigueur que l'on sait², peut-être pour des raisons économiques. Il serait mort en 1591³, en tout cas avant 1597⁴.

Depuis le moyen âge, le français servait de langue de communication aux commerçants de la cité rhénane dans leurs échanges avec la France proche :

Si, dès la fin du Moyen Age, le français a pour la noblesse allemande la fonction d'une langue littéraire et culturelle, elle est en outre, pour

et « Die Anfänge des Französisch-Unterrichts in Deutschland. Ein Sprachmeister dichtet für einen Geographen » in Christiane Maass et Annett Volmer (éd.), « ...pour décorer sa Nation & enrichir sa langue ». *Identitätsstiftung über die französische Sprache vom Renaissancehumanismus bis zur Aufklärung*, Leipziger Universitätsverlag, 2002, pp. 51-66.

¹ Barbara Kaltz, Introduction aux *Synonymes* de Gerard de Vivre, in Gerard de Vivre, *Synonymes = Sunonyma*, Nachdruck der Ausgabe Köln 1569 mit einer Einleitung von Barbara Kaltz 7-28, Hamburg, Buske, 1988.

² En 1566, les Pays-bas espagnols sont à l'aube de la Guerre de Quatre-vingts ans : les nobles s'opposent aux conseillers du roi Philippe II, à l'Inquisition et aux nouveaux impôts tandis que le peuple, les « Gueux », met à sac les églises et que commence la révolte des Iconoclastes. Philippe II réagit en envoyant le duc d'Albe, qui crée le « Conseil des Troubles » communément nommé le « Tribunal du Sang » par le peuple. Ce conseil secret est créé le 9 septembre 1567, jour de l'arrestation des comtes d'Egmont et Horn, les compagnons de Guillaume Le Taciturne : il travaille avec méthode, raflant rapidement, les uns après les autres tous les hommes importants de la soumission desquels il doute (magistrats, clercs, marchands, intellectuels, ...). Beaucoup des hommes – et femmes – inquiétés ou craignant de l'être quittent alors les Pays-bas espagnols pour les États allemands les plus proches : ils restent près de leurs « affaires » tout en étant hors de portée des représailles espagnoles. Le nom de Du Vivier figure dans une liste de « bannis du Duc d'Albe réfugiés à Cologne de 1567 à 1570 », publiés par Charles Rahlenbeck dans la *Revue trimestrielle* 42 d'avril 1864 (Van Selm 1977, p. 211, n. 12).

³ Joost Depuydt, « Le cercle d'amis et de correspondants autour d'Abraham Ortelius », in Pierre Cocksaw et Francine de Nave (éd.), *Abraham Ortelius (1527-1598) – cartographe et humaniste*, Turnhout, Brepols Publishers, 1998, pp. 117-140.

⁴ Bert Van Selm, « The Schoolmaster Gerard de Vivre. Some bio-bibliographical observations, with particular reference to the dialogue 'Vande Druckerije' », in *Quaerendo* 7 (1977), pp. 209-242.

les négociants, la langue d'usage permettant de commercer avec la clientèle francophone¹.

Les bourgeois négociants étaient donc soucieux d'acquérir, et de faire acquérir à leurs fils, au moins des rudiments de cette langue, ainsi qu'il ressort clairement des préfaces placées par Du Vivier tant en tête de la *Grammaire* que de l'*Institution* et dans lesquelles il vante sa méthode en avançant des arguments auxquels tout bon commerçant devrait se montrer sensible : elle serait non seulement plus efficace, mais aussi nettement moins coûteuse qu'un séjour à l'étranger² :

...le temps (qui descouure toutes choses) peult rendre suffisant tesmoignage de ma profession & diligence, mesmes que plusieurs, quy ont esté enseignez de moy, en vostre ville, en peuuent faire foy. De sorte Messeigneurs, que maintenant il conste icy à tous, qu'il est possible icy apprendre icelle langue, la lire & escrire, & voiremais la parler & prononcer parfaitement. Et vous ose asseurer, Messeigneurs (ce que soit dist sans iactance), que ceux quy ont eu la patience de continuer vn an seulement, & frequenter mon escole, y ont plus profité, qu'aucuns de ceux, quy à grands despens de leur Parens, ont esté pour ce mesme effect, deux ou trois ans en france ou ailleurs.

L'œuvre

Si la tradition des manuels de langues commerciaux (manuels de conversation et recueils de lettres) remonte au XIV^e siècle³, il semble bien que la *Grammaire* de 1566 soit le premier ouvrage systématique

¹ Weißhaar 2001 p. 252 ; cf. aussi Irene Kelz, *Das Französische als Handels- und Geschäftssprache vom Ausgang des Mittelalters bis zum 19. Jahrhundert. Eine Untersuchung an Lehrwerken für den berufsbezogenen Französischunterricht*, Augsburg, Augsburg I & I-Schriften, 1994.

² *Institution*, pp. 3-4.

³ Angela Weißhaar, «Französisch-Unterricht im 16. Jahrhundert: Eine ernste Komödie des Kölner Sprachmeisters Gérard Du Vivier», in *Erinnern – Gedächtnis – Vergessen*. Beiträge zum 15. Nachwuchskolloquium der Romanistik. Düsseldorf, 9.-12. Juni 1999, Bonn, Romanistischer Verlag, 2000, pp. 361-372.

paru en langue vernaculaire sur le sol allemand. Dans la tradition de l'époque, elle s'inspire de la grammaire latine, dont les chapitres traitent des parties du discours¹, tout en voulant faciliter l'apprentissage raisonné de la langue française aux jeunes gens qui ignorent le latin².

Son examen montre cependant que Du Vivier était un praticien plus qu'un théoricien, hypothèse que ses autres œuvres viennent corroborer : la *Grammaire* est suivie, deux ans plus tard, de la *Breve Institution*, avant qu'une nouvelle grammaire – en fait un abrégé de vingt-sept pages présenté sous forme de tableaux favorisant la mémorisation –, voie le jour en 1574³. Du Vivier est aussi l'auteur de trois pièces de théâtre à usage didactique, composées en français et destinées aux élèves fréquentant son école⁴, de deux manuels de correspondance et de conversation⁵, et d'un dictionnaire de synonymes⁶.

¹ Angela Weißhaar, « 'Nomen est Omen' oder wie erscheint eine Wortart bei drei Kölner Grammatikern des 16. und 17. Jahrhunderts? », in Jan de Clercq et al. (éd.), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*, Louvain, Peeters, 2000, pp. 371-400.

² *Grammaire Française*, fol. 16 v° (folioté 14 dans l'original).

³ *Les Fondaments, De La Langue Française Composez, en Faveur des Alemans : Par Gerard de Vivre, Maistre D'escole...* Cologne, Heinrich von Aich, 1574.

⁴ *Comédie Des Amours De Theseus Et Dianira. Composé par Gerard de Vivre Gantois, Maistre d'escole à Cologne*, Paris, Nicolas Bonfons, 1577 ; *Comédie de la fidélité nuptiale...*, Anvers, Heyndrickx, 1577 ; *Trois comédies françaises de Gérard de Vivre... La première : Des amours pudiques et loyales de Theseus et Dianira, la seconde : De la fidélité nuptiale d'une honeste matrone envers son mari et espoux, et la troisième : Du patriarche Abraham et sa servante Agar...* Anvers, H. Hendrickx, 1580.

⁵ *Lettres Missives Familieres Entremeslees De Certaines Confabulations, Non Moins Utiles Que Recreatives. Ensemble Deux Livres De L'Utilite Du train de Marchandise. Le tout composé, par Gerard De Vivre*, Cologne, Grevenbruch, 1567 ; *Dialogues François-Flamengs, traictans du faict de la Marchandise...*, Anvers, Waesberghe, 1573 ; (trad. : *Les Dialogues traictans du faict de la marchandise, traduits de françois en haut Alemand. par Abraham des Mans, Aixois*, Cologne, Grevenbruch, 1597) ; *Douze dialogues et Colloques, Traictants De Diverses Matieres, Tres-propres aux Nouveaux Apprentifs de la Langue Française...*, Anvers, Waesberghe, 1574.

⁶ *Synonymes. C'Est A Dire Plusieurs Propos, Propres Tant En Escrivant Qu'En Parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour monstrier la richesse de la langue Française...*, Cologne, Heinrich von Aich, 1569.

Le premier en date des deux manuels qui font l'objet de la présente édition, la *Grammaire Française*, se présente sous la forme d'un opuscule petit in-8° comportant quarante-trois folios. Le dédicataire, « tresnoble et tresingenieux adolescent Seigneur Arnoldt de Segen », est probablement un descendant ou en tous cas un parent de Johann Van Segen, négociant établi à Cologne à la fin du xv^e et dans la première moitié du xvi^e siècle. Il pourrait s'agir d'Arnold Fröhlich Van Segen, né vers 1550 et mort sans doute à Bonn en 1617 après avoir occupé d'importantes fonctions publiques à partir de 1588.

La *Grammaire* se divise en sept chapitres de longueur et d'importance inégale, traitant respectivement de la lecture (c'est-à-dire de la prononciation), des noms (substantifs et adjectifs), des pronoms, des adverbes, des conjonctions, des prépositions et des verbes. Ce dernier chapitre est de très loin le plus étendu : commençant au fol. 16v°, il occupe à lui seul plus de la moitié du volume. À aucun endroit l'auteur ne se soucie de justifier sa démarche par un modèle théorique. La part la plus importante est dévolue à la présentation des paradigmes et des exemples, qui sont systématiquement traduits en allemand ; le plus souvent, c'est aussi une brève formule allemande qui introduit un nouveau paragraphe : *Ici suivent les triphthongues qui peuvent être scindées ; Notez aussi que les Français ne peuvent fléchir ou conjuguer leurs verbes sans article...*, mais il peut arriver que l'auteur fasse l'économie de cette présentation.

La *Brève Institution*, malgré son titre, est un ouvrage nettement plus volumineux, plus ambitieux aussi, ne comportant pas moins de cent-vingt-deux pages. On y retrouve, en plus développé, sensiblement le même plan qui était celui de la *Grammaire* et la part respective du français et de l'allemand est équivalente. L'« épître dédicatoire » aux bourgmestres de la ville de Cologne est suivie d'une préface en allemand adressée aux mêmes dignitaires municipaux et sans doute plus particulièrement destinée à ceux qui n'entendent pas le français. Cinq pages présentent les règles de la lecture et de la prononciation, après quoi l'ouvrage se subdivise selon les parties du discours : noms et leurs articles (pp. 17-25), pronoms (26-39), verbes (40-80), adverbes (81-104), conjonctions (105-110), prépositions (110-114). L'ensemble est complété par un index qui regroupe pro-

noms, adverbess, conjonctions et prépositions (pp. 117-125)¹, par une version française du *Pater*² et par une courte liste d'*errata*. Nous avons reproduit fidèlement ces annexes³ en tant que témoignage du travail effectué par Du Vivier et de sa méthode – ou plutôt de son absence de méthode. Il est en effet impossible de se repérer dans l'index, en raison du type de classement (chronologique et non alphabétique) choisi par l'auteur.

Du Vivier, nous l'avons dit, est praticien et non théoricien. A aucun moment, en effet, ni dans ses préfaces ni dans le corps des ouvrages présentés ici, il ne renvoie expressément à un modèle théorique, même si la grammaire latine reste le référent implicite obligé, perceptible tant dans la présentation des exemples (présence de six cas de déclinaison, regroupement des substantifs et des adjectifs sous la rubrique « noms », emploi parfois très déroutant des modes et des temps verbaux...) qu'en ce qui concerne la terminologie⁴. La *Grammaire* ne contient aucune allusion à des grammairiens précédents, classiques ou modernes ; descriptive plutôt qu'explicative, elle se présente essentiellement sous forme de listes de mots à apprendre par cœur et/ou de paradigmes dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas toujours judicieusement choisis : l'étudiant qui tenterait de conjuguer tous les verbes en *-re* sur le modèle du verbe *être* se trouverait confronté à des problèmes ardues, et les verbes *ouïr*, *avoir* ou *aller* ne sont pas non plus des parangons de régularité.

L'*Institution* vient compléter la *Grammaire* un peu à la manière d'un livre d'exercices. La partie consacrée à la lecture et à la prononciation est plus détaillée. Les phonèmes ne sont pas étudiés pour eux-mêmes, mais l'accent est mis sur la façon de prononcer ce qui est

¹ Non paginées dans l'original. Dans l'exemplaire que nous avons consulté à la BnF, un lecteur (du XIX^e ou du XX^e siècle ?) a ajouté les numéros sur les pages impaires.

² L'examen de cette prière permettrait peut-être, par comparaison avec les bibles auxquelles Du Vivier pouvait avoir accès, de trancher la question de son appartenance confessionnelle.

³ De la présente édition.

⁴ L'allemand ne se dotera d'une terminologie grammaticale propre qu'au XVII^e siècle, époque à laquelle apparaissent les premières grammaires de la langue allemande.

écrit. La graphie est déterminante ; l'auteur appelle « diphtongue » la juxtaposition de deux voyelles écrites, « triphongue » la juxtaposition de trois, sans nullement s'inquiéter de la réalisation phonétique du groupe ainsi constitué : **-ea-** dans *songea* est classé parmi les diphtongues, **-eoi-** dans *bourgeois* parmi les triphongues etc. Le chapitre consacré à la déclinaison des noms propose un grand nombre d'« exercices structuraux » censés entraîner l'élève à la manipulation des groupes syntaxiques. Les exemples choisis empruntent le plus souvent au vocabulaire commercial (« L'ay receu l'argent de Paris »), et si la phrase obtenue n'est pas toujours d'une correction rigoureuse (« L'ay presté argent à vne hostesse de nostre logis » ; « vous parlez tresbon François »...), elle est toujours compréhensible.

On aura compris que la pédagogie de Du Vivier est fondée sur la répétition, la mémorisation¹ et la traduction plutôt que sur l'explication et la compréhension des faits de langue – dont l'auteur semble n'avoir lui-même qu'une vision superficielle et quelque peu fantaisiste, même s'il a fait de timides progrès entre la composition de la *Grammaire* et celle de l'*Institution*, qui rend notamment aux auxiliaires *être* et *avoir* leur statut d'exceptions. La terminologie manque de rigueur ; les critères de distinction entre adverbes, conjonctions et prépositions ou entre articles et pronoms ne sont ni clairs ni précis ; enfin les ouvrages semblent avoir été imprimés à la hâte, surtout l'*Institution* : non seulement la typographie n'est pas soignée et la ponctuation aléatoire mais il manque manifestement une partie consacrée aux adjectifs qui aurait dû se trouver entre les pages 23 et 24, et en bas des pages 50 et 55 l'auteur renvoie son lecteur à un tableau inexistant.

En résumé, la méthode de Gérard Du Vivier se veut avant tout pragmatique ; elle vise à une initiation orale et écrite qui mette rapidement les négociants rhénans² en mesure de comprendre leurs par-

¹ Voir à ce sujet une remarque caractéristique dans la *Grammaire* au fol. 39r° : « Il y a encore plus de *verba* <verbes> qui se conjuguent autrement, mais par l'usage on peut apprendre à les conjuguer correctement. »

² C'est à dessein que nous ne parlons pas des « germanophones » en général, l'allemand dont use Du Vivier présentant des traits dialectaux très marqués. Rappelons que l'unité linguistique de l'Allemagne tardera à se faire.

tenaires francophones et d'en être compris, sans s'embarrasser d'une théorie dont il n'ont que faire dans les échanges commerciaux. On peut supposer une possible influence de Gabriel Meurier qui avait publié en 1557 à Anvers une *Grammaire françoise* destinées aux commerçants parlant flamand, et qui procède à peu près de la même façon.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question ici de discuter d'une théorie que Du Vivier n'évoquait pas et que peut-être même il ne possédait pas, mais seulement de donner un accès plus facile à cet ouvrage, témoin d'une pratique pédagogique.